



La BVD (Diarrhée Virale Bovine) est une maladie touchant les bovins à signes cliniques très variables. Sans danger pour l'Homme, elle peut cependant avoir des conséquences économiques désastreuses dans les cheptels. La BVD peut être responsable de problèmes reproducteurs (infécondité, avortements), pathologies néonatales et chutes de production. L'infection du troupeau peut passer inaperçue mais engendrer la naissance de veaux IPI dans les mois qui suivent.

Cette maladie, présente depuis longtemps en Europe, continue sa progression.

## LA TRANSMISSION

La contamination par le virus de la BVD se fait essentiellement **par contact direct avec les animaux IPI** (infectés permanents immunotolérants) ou **des animaux virémiques transitoires** (récemment infectés et immunodépressifs) : voisinage, concours, introduction...

Elle peut aussi dans une moindre mesure se faire par contact **avec des éléments contaminés de l'environnement** : bottes, matériel, bétailières (mais le virus est peu résistant dans le milieu extérieur).

La maladie peut aussi se transmettre par **contamination verticale**: c'est-à-dire de la vache au fœtus lors de la gestation. C'est donc à ce moment-là qu'on a un risque très important d'avoir des veaux IPI (porteurs et excréteurs à vie).

### La maladie s'achète: introduction d'un bovin infecté !

Le risque principal est l'introduction d'un bovin infecté virémique transitoire ou IPI.

**Attention:** une femelle saine achetée gestante peut donner naissance à un veau IPI d'où l'importance de faire dépister le veau à sa naissance !

## SYMPTÔMES

Lors de l'infection d'un animal : pas ou peu d'effets visibles sur l'individu lui-même. Il y a en règle générale une légère fièvre et une inflammation des muqueuses sans gravité.

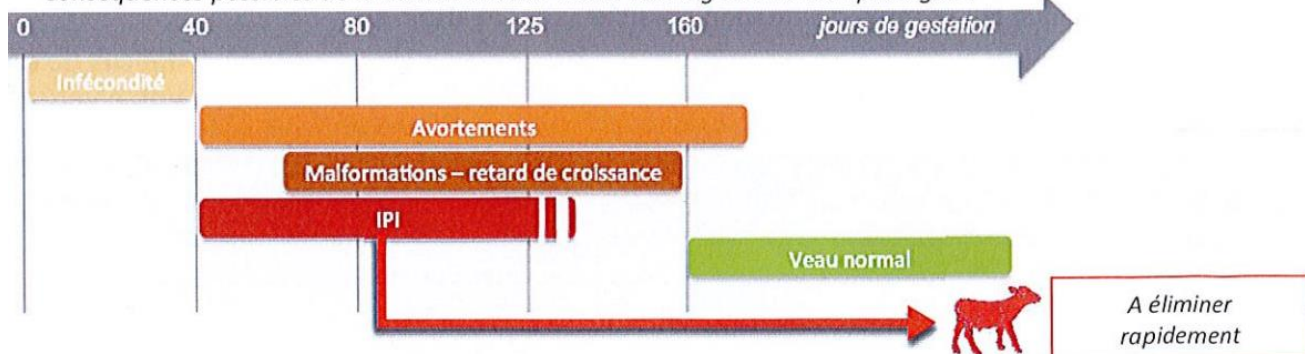
Toutefois, pendant cette phase, il y a une diminution des défenses immunitaires générales pendant 10 à 15 jours. Ainsi, si des veaux aux faibles défenses immunitaires rencontrent d'autres agents pathogènes, on peut avoir une augmentation de maladies néonatales (diarrhées, problèmes respiratoires).

On rencontre également fréquemment des troubles de la reproduction (retours en chaleur, avortements, mortalité embryonnaire, malformations sur les veaux, retards de croissance).

### Diagnostic différentiel lors de la diarrhée

- Ulcère de la caillette
- Volvulus
- Intussusception intestinale
- Péritonite aiguë
- Torsion de la caillette
- Salmonellose
- Entérototoxicité

Conséquences possibles de la contamination d'une vache gestante non protégée :



# MOYENS DE PROTECTION

## Gestion du pâturage:

- Limitation des contacts directs entre cheptels (double clôtures et organisation de pâturage).
- Mesures de biosécurité.

## Rassemblement de bovins:

Rassemblements qui ont uniquement des bovins dépistés dans les 21 jours précédents la manifestation

## Matériel contaminé:

Nettoyage et désinfection du matériel (bottes, pinces, mouchettes, bêtaillères, ...).

## Rester vigilant:

En dehors des analyses d'introductions et du suivi de la prophylaxie, la surveillance des avortements est primordiale: toute vache avortée ou veau qui meurt dans les 24h est à analyser.

## Introduction:

- Demander un bovin garanti non IPI.
- Isolement et dépistage de tout bovin entrant dans l'exploitation en particulier ceux gardés pour la reproduction ou en contact avec des reproducteurs.
- Dépistage à la naissance des veaux nés des de femelles arrivées gestantes.

Attention, **non IPI** ne signifie pas non excréteur de virus.

La garantie individuelle des bovins non-IPI ne couvre pas les risques liés à l'introduction du virus BVD par un excréteur transitoire et n'annule donc en rien la nécessité d'un isolement (dans l'attente des résultats d'introduction) de tout bovin introduit, de l'utilisation du billet de garantie conventionnelle et de la recherche de la maladie.

## Titre: Les analyses et devenir des animaux

Test	Virologie négative	Virologie positive
Sérologie négative	<b>Animal sain (Dit naïf)</b> et sensible (peut attraper la maladie)	<b>Animal IPI</b> → à isoler et éliminer rapidement (sous 15 jours)
Sérologie positive	<b>Bovin immunisé</b> ancien infecté ou vacciné ou veau sous anticorps maternels ou tout début d'infection	<b>Animal infecté transitoire</b> → à isoler + si achat avec billet de garantie conventionnelle → retour vendeur Sinon recontrôle dans les 4 à 6 semaines : si de nouveau positif c'est <b>un IPI</b>

## L'ARRÊTE MINISTERIEL DU 31 JUILLET 2019

Les cheptels doivent vérifier annuellement l'absence de circulation virale. Pour cela il y a deux options :

### Le contrôle virologique individuel (l'animal est-il porteur du virus?)

Des veaux à la naissance en utilisant les boucles préleveuses de cartilage. Cette démarche permet d'attribuer à chaque veau une garantie « bovin non-IPI » ainsi qu'à sa mère

### Le contrôle sérologique en mélange (l'animal a-t-il déjà été en contact avec le virus? Détection des anticorps)

Des bovins de 24 à 48 mois lors de la prophylaxie annuelle. Pour les cheptels laitiers le contrôle se fait sur le lait de tank 2 fois par an.

En cas de résultats non négatifs à l'un des contrôles, il sera demandé de rechercher la présence d'animaux infectés sur l'ensemble du cheptel, avec une **élimination des IPI** sous un délais de **15 jours**.

Pour les bovins connus IPI, la seule destination possible sera l'abattoir en transport direct.

